Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Ouvert sur le monde

Commune de PONT-DE-BUIS LÈS QUIMERC'H

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 octobre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance à 20 H.30.

<u>Etaient présents</u>: tous les Conseillers en exercice à l'exception de Didier GUÉDÈS qui a donné procuration à Frédéric PERROT et Cécile CORMERY-RUCKLIN qui a donné procuration à Pascal PRIGENT.

Secrétaire de séance : Sophie PATTÉE a été élue Secrétaire de séance.

ADOPTION du PROCES-VERBAL de la SEANCE du 23 septembre 2021

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2021. Il est adopté à l'unanimité des présents.

HALLE MARCHE & AMENAGEMENT DE LA VENELLE DE LA GARE – Présentation du projet en présence de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Lors de la séance du 23 septembre 2021 le Conseil Municipal a été informé que le lauréat de la procédure de mini concours pour la réalisation de halles marché et l'aménagement de la venelle de la Gare était l'agence BRA de RENNES.

Pour rappel, le programme consistait en la réalisation d'une surface de halles/marché de 300 m², deux cellules commerciales, des sanitaires publics, la mise en valeur du parking et l'aménagement de la venelle de la Gare en cheminement doux sécurisé intégrant une jonction pour rejoindre la Mairie.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, représentée par Simon MASSON et Thimotée CHATEAU, architectes, est venue présenter au Conseil Municipal sa perception du programme et la réflexion qui l'a conduite au projet présenté.

1ère observation : le site est enclavé, notamment par la présence de nombreuses clôtures liées à la proximité immédiate de la voie ferrée. Un dialogue avec la SNCF sera à engager pour trouver une solution convenable pour tous.

2ème observation : l'encombrement de l'entrée de la place rend l'espace assez peu visible. Le souhait est ici de créer un vrai parvis qui marque fortement le caractère d'espace public. Dans le projet présenté le signal fort en verticalité est constitué par une rehausse de la toiture de l'ancien local voyageurs de la gare pour y intégrer, à l'étage, un point de vue du paysage lointain que permet la topographie de la Commune.



3ème observation : remettre en valeur l'amorce du circuit de randonnée de la poudre.

Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été de conserver le local voyageur et le local technique pour y créer les deux surfaces commerciales. Ce choix présente plusieurs intérêts :

- Conserver l'intérêt historique du site et du bâti
- Permettre de conserver un maximum de voirie existante en bon état
- Réduire les constructions sur la partie du foncier constituée de remblais.

La halle proprement dite est conçue entre les deux constructions conservées. D'architecture courbe, elle permettra plusieurs usages: marché, animations, festivités, ... Ces fonctions variées sont rendues possibles par de larges ouvertures et un minimum d'appui au sol. Le confort des différents usages sera assuré par la mise en place d'un rideau technique en périphérie protégeant des pluies et des vents.



Le volet paysager s'appuie sur 3 scénettes :

- Le jardin de pluie : conçu au cœur de la halle autour d'un parterre de plantes aromatiques arrosées par un impluvium qui recueillera les eaux de pluies
- Le jardin du vent aménagé le long de la voie SNCF
- Le jardin sauvage pour l'agencement de la venelle de la Gare.



Cette présentation étant faite la première réunion de travail est fixée au vendredi 15 octobre 2021.

Crédit illustrations Agence BRA

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 21 H.30.